

Paris, le 5 juin 2019

Grèves dans les services d'accueil des hôpitaux: L'Ordre des médecins appelle à une concertation d'urgence

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a suivi les évolutions des grèves des médecins et personnels soignants dans les services d'urgences des hôpitaux. Il a pris connaissance des réquisitions préfectorales, notamment à Lons-le-Saulnier, et de l'émotion que les conditions de leur mise en application ont suscitée.

La permanence dans les services d'accueil et d'urgences des hôpitaux doit garantir la prise en charge des patients dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Pour autant, des réquisitions ou l'aggravation des amplitudes horaires de travail des personnels ne sauraient être une solution à la crise majeure que traversent les services d'urgences des hôpitaux.

L'Ordre des médecins appelle avec gravité, dans le cadre du dialogue social, à l'organisation d'une concertation d'urgence impliquant tous les acteurs afin qu'une réponse durable soit apportée aux revendications des professionnels de santé, tant pour le service des patients que pour eux même. Leur souffrance face aux conditions de travail actuelles doit être entendue.

Le CNOM sait que les médecins seront vigilants quant à l'organisation de la permanence et de la continuité des soins et qu'ils organiseront leur mouvement dans le respect de l'intérêt premier des patients. L'Etat doit néanmoins nécessairement renforcer l'écoute des propositions des praticiens hospitaliers afin de leur permettre de retrouver du temps médical et de ne pas exercer un métier déjà difficile sous la tension permanente d'effectifs insuffisants.

Malgré de nombreuses alertes, des grèves hospitalières se multiplient partout en France. La crise des services d'urgences est l'un des symptômes les plus aigus de l'extrême difficulté dans laquelle se trouve l'hôpital public. L'Ordre des médecins apporte son écoute et son soutien à l'ensemble des médecins et professionnels de santé qui exercent près des patients dans des conditions de plus en plus difficiles, et il est prêt à prendre toute sa part dans l'élaboration des décisions ministérielles qui ne sauraient être plus longtemps différées.

www.conseil-national.medecin.fr

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Contact presse

**Charles van den Boogaerde
06 30 10 85 57**